

[Faire la différence comme direction d'établissement scolaire : diriger pour l'équité](#) [1]

L'inclusion constitue aujourd'hui au Québec une condition du droit à l'éducation pour tous et toutes, consolidant ainsi les principes d'égalité et de justice sociale ayant guidé la démocratisation du système éducatif québécois dans les années 1960. Or, les visées d'inclusion, d'équité et de justice sociale se trouvent aussi au cœur de la pratique des directions d'établissement scolaire. En effet, ces directions peuvent faire la différence en influençant les pratiques de leur équipe-école par la mise en œuvre d'un leadership inclusif. Cet article a pour objectif de présenter et d'exemplifier un modèle de compétence incarnant l'inclusion, l'équité et la justice sociale pour les directions d'établissement. [En savoir plus \(Réseau d'information pour la réussite scolaire\)](#) [2]

Liens

[1] <http://www.inshea.fr/fr/content/faire-la-diff%C3%A9rence-comme-direction-d%E2%80%99%C3%A9tablissement-scolaire-diriger-pour-l%E2%80%99%C3%A9quit%C3%A9>

[2] http://rire.ctreq.qc.ca/2019/11/faire-la-difference-comme-direction/?utm_medium=email&utm_campaign=Infolettre%20du%2020%20novembre%202019&utm_content=Infolettre%20du%2020%20novembre%202019+CID_d0d109cf9ee6cdae52cb5a11735877d1&utm_source=InfoCTREQ&utm_term=Faire%20la%20diff%C3%A9rence%20comme%20direction%20d%E2%80%99%C3%A9tablissement%20scolaire%20diriger%20pour%20l%E2%80%99%C3%A9quit%C3%A9